



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir **des données sur la formation professionnelle 2020 de l'OPCO-EP**. Il propose une photographie des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL, du secteur et des branches professionnelles.



### RECOURS FRÉQUENT À LA FORMATION

Le secteur est caractérisé par un réel dynamisme dans l'accès à la formation professionnelle. En effet, il regroupe 75,0 % des salariés du champ de l'OMPL et est à l'origine de 79,1 % des actions de formation. Ainsi, 20,5 % des salariés ont suivi au moins une formation en 2020.



### TAUX MOYEN D'ACCÈS À LA FORMATION

Au sein du secteur :

- les salariés enrichissent majoritairement leurs compétences par des stages financés dans le cadre du plan de développement des compétences (15,3 %). Par rapport au champ de l'OMPL, le taux d'accès à ce dispositif est légèrement plus important ;
- les entreprises ayant mobilisé au moins un des dispositifs de formation sont plus utilisatrices du contrat d'apprentissage (11,7 %) mais recourent un peu moins souvent au plan de développement des compétences que l'ensemble du champ de l'OMPL.

### Données de cadrage 2020<sup>1</sup>

Nombre total d'actions de formation	10011	1489	6154	47993	4910	70557	89175
Effectifs salariés totaux <sup>2</sup>	54422	48865	89445	127199	24834	344765	459600
Nombre d'entreprises formatrices	4153	221	1658	12284	1759	20075	25364
Nombre total d'entreprises	<b>22167</b>	<b>409</b>	<b>31056</b>	<b>20215</b>	<b>4593</b>	<b>78440</b>	<b>102031</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

### Taux d'accès à la formation (%)

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation <sup>3</sup>			Taux d'entreprises formatrices <sup>4</sup>		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	4,5	0,4	13,4	8,3	0,9	11,5
	0,3	1,1	1,7	12,0	37,4	19,3
	0,4	0,7	5,8	0,8	1,4	3,7
	0,4	9,1	28,3	2,1	36,7	42,2
	0,1	5,1	14,6	0,4	20,5	24,7
	<b>1,0</b>	<b>4,1</b>	<b>15,3</b>	<b>3,3</b>	<b>11,7</b>	<b>17,1</b>
	<b>0,8</b>	<b>3,5</b>	<b>15,1</b>	<b>2,8</b>	<b>10,2</b>	<b>17,3</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.

Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.

1 : Les données formation proviennent de la base de données « formation 2020 » de l'OPCO EP. Les branches professionnelles « Entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » à un autre OPCO. De ce fait elles ne sont pas prises en compte dans cette fiche au niveau du champ de l'OMPL.

2 : données estimées.

3 : ensemble des actions de formation.

4 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.

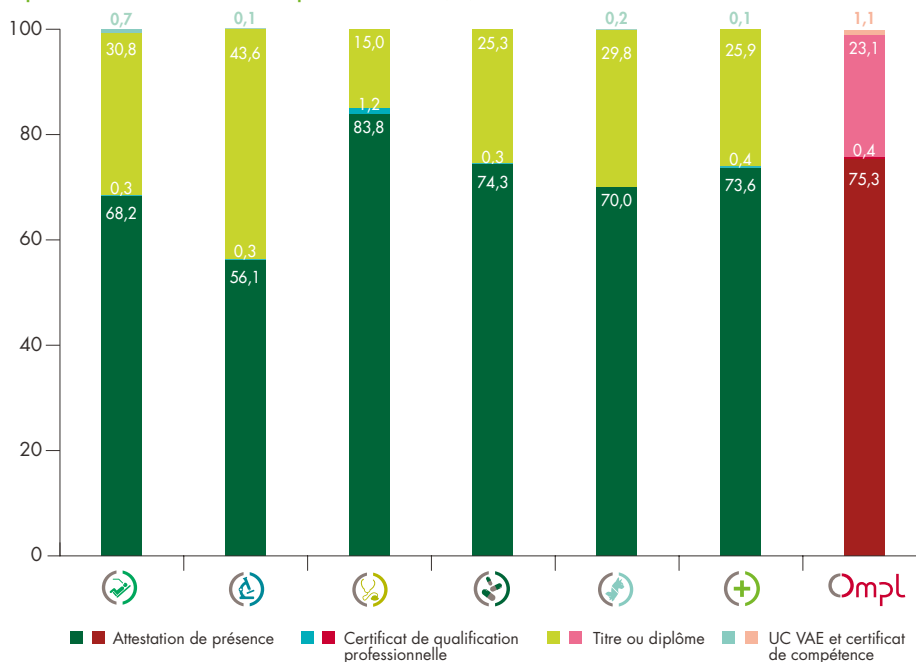


## LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Pour les salariés du secteur, le renforcement des compétences s'effectue majoritairement par des formations débouchant sur une attestation de présence, 73,6 % (stages et assimilés).

À l'exception des titres et diplômes, les autres sanctions sont plus marginales.

## Répartition des formations par sanction (%)



Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.

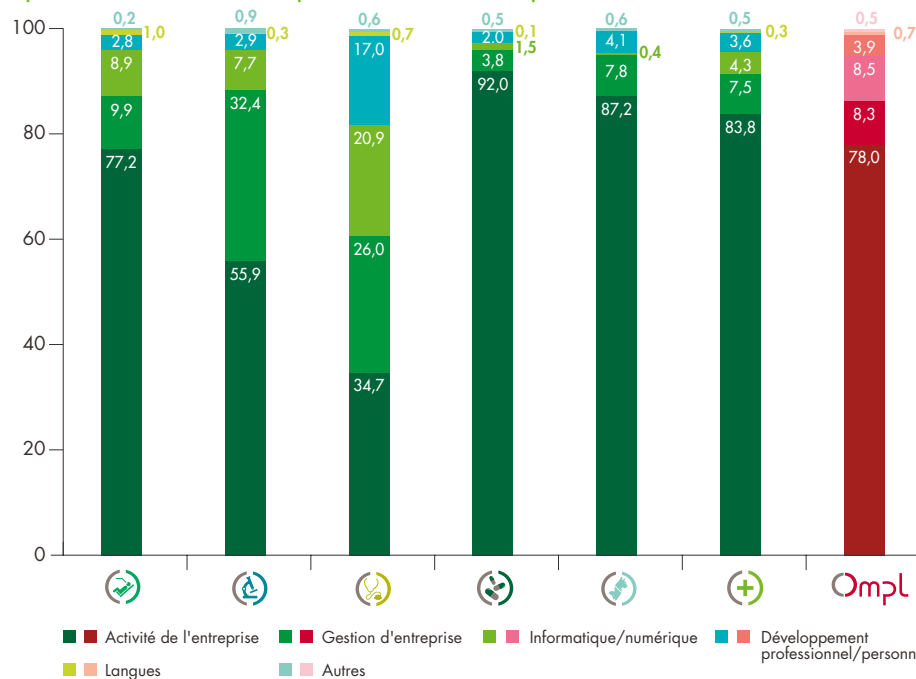


## DOMAINES DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉS

Les besoins du secteur en acquisition de compétences se concentrent dans le domaine de l'activité première l'entreprise (83, 8 %).

En retour, les autres domaines de compétences sont peu investis.

## Répartition des formations par domaine de compétences (%)



Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



Secteur santé

Branches professionnelles



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



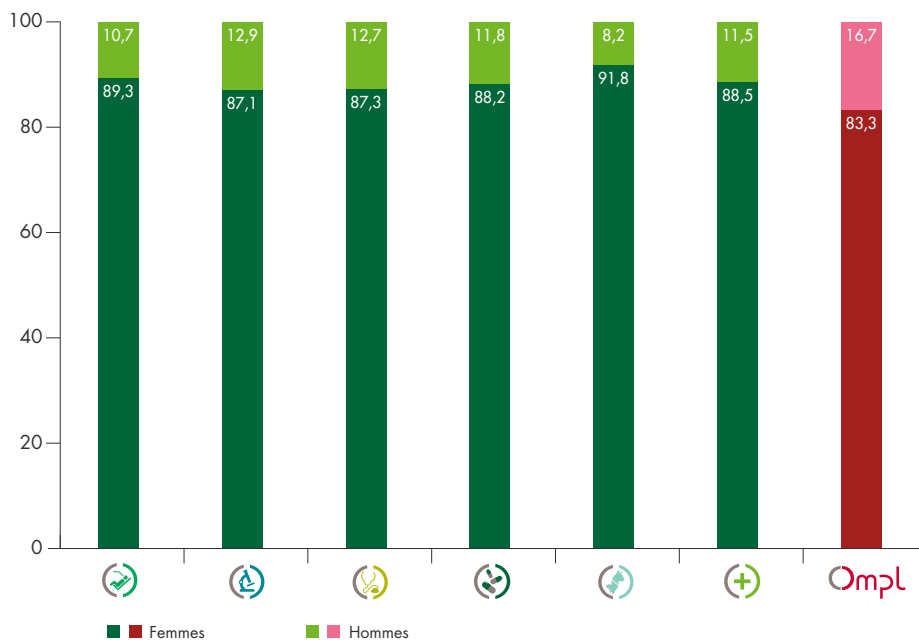
Cliniques vétérinaires



### ACCÈS À LA FORMATION DIFFÉRENT SELON LE GENRE

Dans le secteur, 88,5 % des salariés formés sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés du secteur (estimée à 89,2 % en 2020).

### Répartition des stagiaires par genre (%)



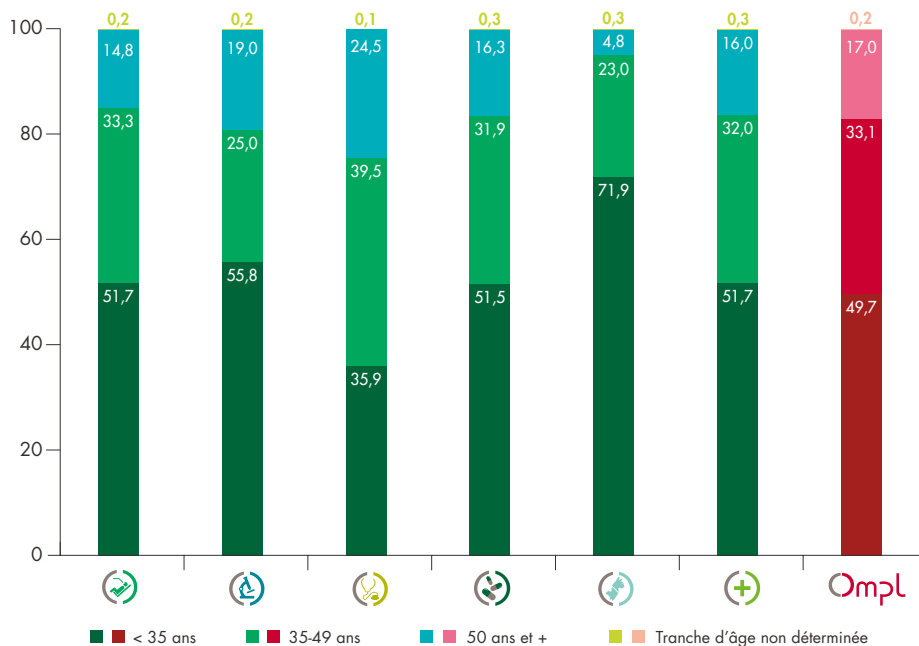
Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



### ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 51,7 % des formés contre 36,2 % des salariés (part estimée pour 2020). Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

### Répartition des stagiaires par tranche d'âge (%)



Sources : OPCO EP, bases formation 2020.

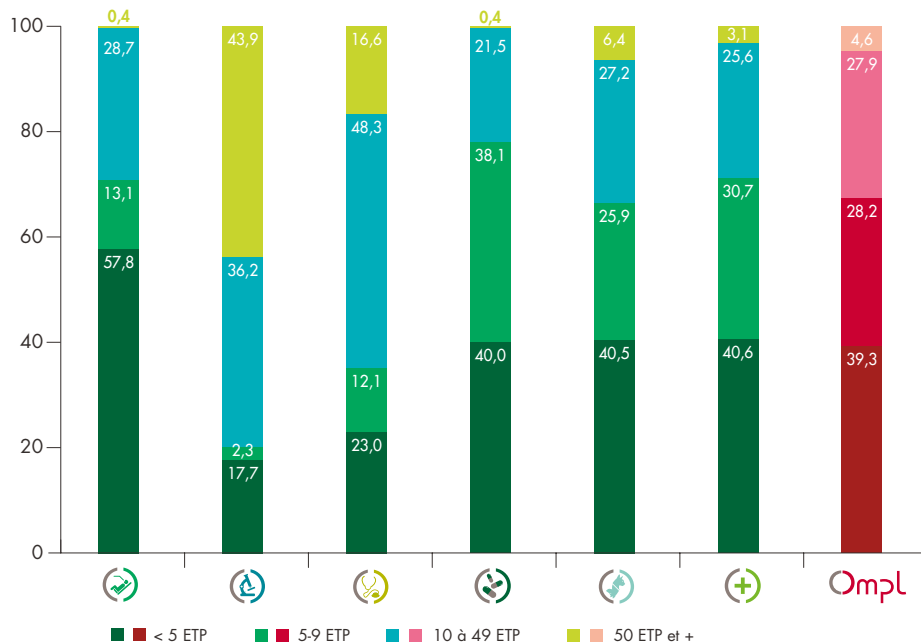


### ACCÈS DIFFÉRENT À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont surreprésentés parmi les stagiaires : 71,3 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 62,8 % des salariés du secteur.

En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 28,7 % des stagiaires contre 37,2 % des salariés.

### Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP (%)



Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de développement des compétences varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Île-de-France (5,3 %) et minimal pour les DOM (1,2 %).

### Taux d'accès des salariés à la formation par région (%)

Régions	Cpro	Capp	PDC
Auvergne-Rhône-Alpes	0,8	2,2	4,6
Bourgogne-Franche-Comté	0,4	2,6	3,5
Bretagne	0,4	2,7	4,9
Centre-Val de Loire	0,5	3,0	3,8
Corse	0,1	3,4	1,5
DOM	0,6	2,5	1,2
Grand Est	0,6	2,7	3,7
Hauts-de-France	0,4	2,7	3,2
Île-de-France	1,6	2,4	5,3
Normandie	0,5	2,8	3,8
Nouvelle-Aquitaine	0,5	2,9	3,6
Occitanie	0,6	2,9	4,6
Pays de la Loire	0,5	2,5	4,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,7	2,9	4,9
<b>(+)</b>	<b>1,0</b>	<b>4,1</b>	<b>15,3</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Champ : ensemble des actions de formation.